

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 97 (1999)

Heft: 11

Artikel: Une dynamique demoiselle de 80 printemps

Autor: Bonnet, Jocelyne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-951362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Confédération internationale des sages-femmes

Une *dynamique* demoiselle
de **80** printemps

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM, en anglais, pour International Confederation of Midwives) fut fondée en 1919, mais son activité fut interrompue par la Seconde Guerre mondiale. En 1954, le premier «Congrès mondial des sages-femmes» a marqué un nouveau départ et le début d'une série de réunions triennales où les sages-femmes du monde entier viennent échanger leurs idées, partager leurs expériences et accroître leur savoir.

Les langues officielles sont l'anglais, le français et l'espagnol. Elles furent choisies en fonction de leur utilisation mondiale et par alignement sur les langues officielles de l'ONU. Environ 80 000 sages-femmes font partie de l'ICM à travers leur association. L'ICM est la seule organisation internationale de sages-femmes jouissant de relations officielles avec les Nations Unies. Des représentantes sont nommées auprès des bureaux régionaux de Genève, New York, Vienne, Manille et Brazzaville.

Renforcer l'éducation et les programmes de formation continue

Le but de l'ICM est de développer la formation en obstétrique, répandre les connaissances de l'art et de la science en obstétrique, ceci afin d'améliorer la qualité des soins donnés aux mères et à leur nouveau-né, ainsi qu'à la famille, dans tous les pays du monde. Le modèle de «soins sage-femme» est fondé sur le principe que la grossesse et l'accouchement sont des événements normaux. Il comprend: la surveillance du bien-être physique, psychologique et social de la femme/famille tout au long du cycle reproductif; l'offre faite à la femme d'une éducation individualisée, de conseils et d'une surveillance prénatale; l'assistance continue pendant le travail, l'accouchement et la suite immédiate des couches; le soutien continu pendant le post-partum; la minimisation des interventions technologiques;

et le transfert des femmes qui ont besoin des soins d'un obstétricien ou d'un autre spécialiste. Ce modèle est basé sur les besoins de la femme, ce qui permet à la sage-femme de répondre de ses actions.

L'ICM élabore, dans le cadre des associations membres, des plans réalistes pour des changements dans la formation, le rôle, les fonctions de la sage-femme ainsi que dans la gestion et la recherche en obstétrique. Par exemple, un des buts des trois prochaines années est de «renforcer l'éducation et les programmes de formation continue des sages-femmes, y compris le rôle de la sage-femme en tant qu'éducatrice». L'objectif est d'*encourager toutes les sages-femmes à enseigner la santé à d'autres personnes*. L'activité principale permettant d'atteindre cet objectif est de soutenir l'inclusion de principes pédagogiques et d'apprentissage dans tous les programmes d'obstétrique.

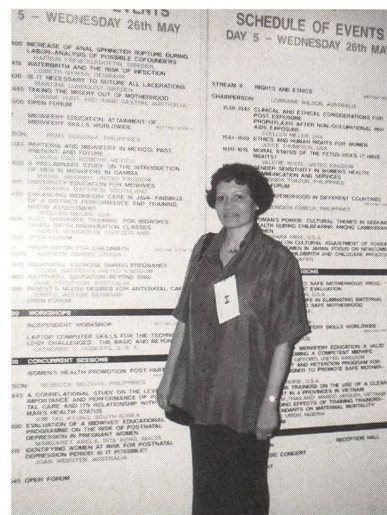
Le conseil et le congrès à Manille

Ils représentent pour moi un événement et, ce, pour maintes raisons. C'était la première fois que l'exercice de ma mission de déléguée de la FSSF pour la Suisse romande m'entraînait aussi loin. C'était également la pre-

mière fois que j'avais l'occasion de présenter une étude conduite à la maternité de Genève sur le thème de la violence envers les femmes (voir photo page 31). Et puis, c'était aussi la première fois que je laissais mari et enfants à plusieurs milliers de kilomètres. Mon fils de 2 ans aura appris, à cette occasion, à se servir d'une mappemonde, pour me situer.

Le congrès était précédé de la réunion du conseil de l'ICM. Ce conseil réunit les déléguées des associations membres avec un maximum de deux déléguées par association. Pour la FSSF, il s'agissait de Pénélope Held et de moi-même. Heureusement pour moi, Pénélope n'en était pas à son premier conseil et j'ai pu bénéficier de son expérience. En effet,

Herta Wunderlin, sage-femme suisse-allemande, devant le panneau annonçant son exposé sur la formation continue des sages-femmes donnant des cours de préparation à la naissance.



les règles de procédures du conseil sont nombreuses et la prise de parole est si bien codifiée qu'au début il semble impossible d'y accéder dans le temps imparti. Bref, quatre jours de travail intensif pour débattre des 54 points de l'ordre du jour.

Contre les tests prénatals pour déterminer le sexe du fœtus

Les points les plus passionnants étaient ceux qui concernaient les prises de position à étudier et les propositions/résolutions soumises pour adoption. La FSSF soumettait trois propositions, à savoir sur les tests et diagnostics prénatals, les langues parlées aux ateliers de travail et la formation continue. C'est la proposition des tests et

diagnostics prénatals qui a été adoptée, appuyée par l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Autriche. Cela revient à dire que l'ICM condamne l'utilisation de tests et diagnostics prénatals, en l'absence d'anomalies liées au sexe de l'enfant, dans le but exclusif de déterminer le sexe de l'enfant à naître et d'effectuer une sélection qui conduira à une interruption de grossesse en cas de fœtus féminin.

Au cours des nominations des représentantes accréditées aux bureaux des Nations Unies, j'ai été retenue pour le bureau de Genève. Je participerai en particulier au comité interafricain des pratiques traditionnelles ayant un effet sur la santé des femmes et des enfants, c'est-à-dire les mutilations génitales féminines ou MGF.

A l'issue du conseil, des communiqués de presse ont paru. Le plus émouvant, sans nul doute, était celui intitulé «Les femmes, les enfants et les sages-femmes dans des situations de guerre et de troubles civils». Il faisait suite à une prise de parole d'une déléguée qui avait été témoin du sort réservé aux sages-femmes de Sierra Leone. Sorties après le couvre-feu pour aider des femmes à accoucher, elles étaient désormais réduites à mendier car on leur avait coupé les mains. Chaque communiqué de presse soulignait que l'ICM allait rassembler à Manille 1000 sages-femmes provenant de 85 pays différents.

Solidarité et échanges

L'ambiance était certes au travail mais également à une solidarité spontanée entre les différentes déléguées. Cela nous a permis de faire une excursion entre sages-femmes des Pays-Bas, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Belgique et de la Suisse avec pour surprise au détour d'un virage ces vendeurs ambulants de vannerie (voir photo ci-dessous).

Après cet intermède touristique de deux jours, nous voici au cœur du congrès lui-même. Je n'étais pas la seule sage-femme suisse à faire une communication orale (voir photo). Beaucoup d'émotion aussi lorsqu'à l'issue de ma communication «Violence envers les femmes: une enquête au post-partum», deux sages-femmes, l'une de Philadelphie et l'autre de Londres, cherchèrent à me rencontrer. La première me permit de remettre en question quelques-unes de mes valeurs. En effet, elle était accompagnée de sa fille de 11 ans qui continuait son programme scolaire à distance à l'aide de son ordinateur portable. Quand nous avons discuté avec mon mari de son éventuelle possibilité de m'accompagner aux Philippines, nous étions vite tombés d'accord que c'était impossible car en pleine période scolaire!

Ce genre de rassemblement mobilise toutes sortes d'idées et j'en suis revenue plus décidée que jamais à poursuivre des actions en faveur des femmes et des enfants. Le spectacle des rues de Manille, fidèle aux reportages télévisés, reste gravé dans ma mémoire.

*Jocelyne Bonnet,
sage-femme à la maternité de Genève*

◀ L'auteur de cet article, J. Bonnet (à gauche), lors de la présentation de son exposé «Violence envers les femmes».

Rencontre avec une caravane de vendeurs ambulants de vannerie.

